



Valéry Uldry dans le clocher du temple des Verrières. Le sommet de la tour, mais surtout les combles (photo à droite) sont un habitat idéal pour les chauves-souris comme l'oreillard brun. PHOTOS CHRISTIAN GALLEY

NATURE Les refuges des chauves-souris sont à protéger. Exemple aux Verrières.

Préserver le toit des oreillards

MATTHIEU HENGUELY

Toute une série de crottes trahissent leur présence, quelque part dans la toiture du temple des Verrières. L'édifice du village-frontière accueille une colonie d'oreillards bruns «et certainement quelques pipistrelles», selon le biologiste Valéry Uldry, de l'association Chiroptera Neuchâtel - CCO. Des chauves-souris qui coulent ici des jours heureux, leur gîte n'étant pas menacé. Au contraire d'autres, comme le fait savoir l'association qui suit les mammifères volants pour le compte du canton, au travers de son programme Refuge pour chauves-souris.

Ces colonies d'oreillards, murins et autres sérotines sont ainsi fréquemment victimes des travaux entrepris dans les fermes, églises, collèges ou tout autre bâtiment où elles logent. «Nous devons souvent intervenir en urgence. La thématique des chauves-souris n'est malheureusement souvent pas prise en compte lors des travaux de rénovation», explique le biologiste. Lesquels travaux peuvent même être bloqués par le Service de la faune, si de jeunes chiroptères, qui ne peuvent encore s'envoler, sont concernés.

«Cette année, nous avons repris



Une colonie d'oreillards bruns, reconnaissables à leurs longues oreilles. SP-CHIROPTERA NEUCHÂTEL - CCO

nos données sur les colonies d'oreillards et de grands murins. Nous avons visité une quarantaine de lieux depuis le mois de mai», continue Valéry Uldry. «Certaines colonies annoncées il y a quelques dizaines d'années ont été retrouvées, d'autres ont disparu, notamment en raison de travaux pas forcément très bien exécutés.» Et cette année, plus de 10% des gîtes à chauves-souris aux longues oreilles feront l'objet de travaux.

«Notre but est de prendre con-

tact avec les propriétaires pour les sensibiliser à la problématique. Nous signons une convention avec eux. L'idéal, c'est d'être averti assez tôt des travaux envisagés, pour pouvoir conseiller les propriétaires.» Les services communaux sont aussi visés par l'action de l'association, ceux-ci accordant les permis de construire.

Calendrier et accès

Pour les chiroptères, deux facteurs entrent en ligne de compte. Tout d'abord, il convient

d'éviter au maximum d'intervenir sur la toiture et les combles durant l'été, la période où les jeunes naissent et ne peuvent se déplacer. Puisque ce sont, malheureusement pour les chauves-souris, la période la plus propice pour de tels travaux, certains aménagements peuvent être trouvés, comme des rénovations par étapes.

Le second principe est de laisser des accès aux chauves-souris pour ne pas rendre un lieu inhabitable. «Souvent, pour les tra-

vaux d'étanchéité, on place une bâche plastique qui recouvre toute la toiture. Les chauves-souris n'ont plus aucune chance d'entrer.»

L'idée est alors de laisser quelques passages, en découpant la bâche à quelques endroits. «Il suffit d'un jour de deux centimètres pour qu'elles puissent passer.»

Au temple des Verrières, plusieurs ouvertures sous les tuiles ou au bas de la toiture laissent les oreillards rentrer à leur guise. «Ici, ils n'ont pas de soucis

à se faire, nous n'allons pas intervenir sur le temple d'ici un bon moment», note l'administrateur communal Yvan Jeanraud. «En 2006, nous avions fait attention lors de la rénovation du collège. Nous n'avions pas touché au toit, en raison des chauves-souris. On avait des crottes dans les combles.»

Malheureusement, les petites bestioles ont depuis quitté ce lieu. Alors qu'elles ne semblaient pas y être dérangées. ●

Un seul petit par an

«Sur les 25 espèces de chauves-souris que nous avons à Neuchâtel, 20 sont en danger, à divers degrés», note Valéry Uldry, de l'association Chiroptera Neuchâtel - CCO. S'il est plus commun que le rarissime grand rhinolophe, l'oreillard brun est classé comme vulnérable et mérite de ce fait une attention particulière cette année. «Nous essayons de suivre une à deux espèces par année», explique le biologiste.

Se focaliser sur leur habitat estival est d'autant plus important que les chauves-souris, si elles peuvent vivre près de 30 ans (!) n'élèvent qu'un seul petit par année. «Ce n'est pas comme les souris qui se reproduisent très vite!»

Dès lors, chaque colonie compte. L'association Chiroptera Neuchâtel - CCO invite la population à lui communiquer les emplacements où les chauves-souris passent leur été. Les membres de l'association, hébergée par le Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds et bénéficiant du soutien du WWF, de ProNatura et de la Loterie romande dans son projet, peuvent être joignables par e-mail (mhnc@ne.ch) ou téléphone (079 941 84 59). ●

SÉRIE D'ÉTÉ (4/8) Oubliées un temps, ces feuilles fossiles découvertes par Georges de Tribolet ont une riche histoire.

Quand un trésor végétal se cache dans les collections



L'été dernier, les conservateurs du Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel ont redécouvert dans leur collection 76 échantillons fossiles de plantes. Oubliées un temps, ces feuilles pétrifiées d'érables ou de noisetiers disparus ont cependant une riche histoire scientifique: elles ont servi dans deux études sur les plantes préhistoriques, en

Suisse au milieu du 19e, puis en France au début du siècle suivant.

Venant d'un site d'Auvergne, en France, ces fossiles vieux de 45 millions d'années environ ont été collectés par Georges de Tribolet (1830-1873) lors d'un voyage durant ses études à Paris. Le Neuchâtelois deviendra par la suite conservateur de géologie dans sa ville natale dans la seconde moitié du 19e siècle.

A Zurich et à Marseille

Ces nombreux échantillons, il les envoie alors à Zurich, auprès d'un paléobotaniste de renom Oswald Heer. Lequel les étudie et détermine, sur la base des fossiles du Neuchâtelois, huit nouvelles espèces d'arbres et d'ar-



Des feuilles fossiles, un noisetier (à gauche) et un érable, trouvées au 19e siècle par Georges de Tribolet en Auvergne. LUCAS VUILLET

bustes. Il en fera mention dans ses ouvrages.

Plus tard, la même collection attirera l'attention d'un autre

scientifique spécialiste, le Marseillais Louis Laurent (1873-1947), qui réalise, juste avant la Grande Guerre, une étude sur la flore fossile de Menat, le lieu de découverte des échantillons en Auvergne. Soit un lac volcanique, appelé Maar, où pouvaient couler feuilles, petits animaux et poissons, pour se retrouver préservés dans le sédiment.

Une histoire à redécouvrir

C'est cette histoire scientifique qu'ont pu retracer les conservateurs neuchâtelois depuis l'été passé. Mis sur la piste par des reproductions des articles scientifiques jointes aux fossiles, ils ont été aidés dans leur travail par les données bibliographiques pu-

bliées au début du siècle dernier par le chercheur français. Recoupant les sources, Gaël Lavanchy et Thierry Malvesy ont ainsi pu identifier sept des huit fossiles à partir desquels Oswald Heer avait décrit de nouvelles espèces – des fossiles appelés ainsi des holotypes –, soit des pièces de grande valeur pour n'importe quel musée.

«Un découvreur, une autre personne qui en parle un peu, un autre scientifique qui s'y intéresse 60 ans plus tard et nous qui retrouvons les pièces maintenant. C'est ce genre d'enquête que l'on peut mener aujourd'hui», dit Thierry Malvesy. «Et qui nous permet de retrouver des trésors scientifiques au sein de nos collections», conclut Gaël Lavanchy. ● MAH